

Actualité de l'arrêt CE 28 mai 1954 BARREL

Par x-ray, le **09/12/2008** à **19:52**

Effrayant

<http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Lens ... a-pi.shtml>

Par Yn, le **09/12/2008** à **20:14**

En effet.  (image not found or type unknown)

Petit rappel : CE, "Barel", 1954 : des personnes n'avaient pas pu passer le concours de l'ENA au motif qu'elles étaient communistes. Le juge a dégagé le principe suivant : l'administration a le droit d'établir des conditions d'inscription à un concours mais lesdites conditions ne doivent pas être opposées à des principes supérieurs ; donc, aucune discrimination basée sur les idées politiques, religieuses, etc.